

BLANDAIN SOCIÉTÉ

Ideta et l'Apic enterrent LA HACHE DE GUERRE

▶ L'Apic et Ideta font des concessions pour aboutir à un accord en vue de la mise en œuvre du zoning de Tournai Ouest III

▶ L'Association pour l'intégrité des campagnes de Blandain, Hertain, Lamain et Marquain (APIC) et l'intercommunale de développement économique Ideta ont annoncé ce 1^{er} février avoir trouvé un accord équilibré pour la mise en œuvre de Tournai Ouest III.

L'Apic abandonne les poursuites judiciaires en cours.

Chaque partie a fait des concessions pour aboutir à cet accord. Le conflit entre l'association et l'intercommunale dure depuis près de 17 ans. L'association a combattu le projet initial, ce qui a permis de réduire sa taille de 368 ha à 110 ha, à coups de recours auprès de la Région

wallonne et du Conseil d'État.

La signature de la convention entre les deux parties signifie que l'Apic abandonne les poursuites judiciaires en cours et que l'association s'abstient de toute contestation future.

L'ACCORD prévoit notamment la constitution d'un comité d'accompagnement rassemblant la Ville de Tournai, Ideta, l'Apic et le comité pour un zoning propre. Ideta doit veiller à assurer une bonne intégration du futur parc d'activités dans les villages environnants.

Il était tout de même temps que l'intercommunale se rende compte de l'importance de l'intégration du zoning dans le paysage, si elle veut que cela soit mieux accepté par les citoyens.

CAR POUR L'HEURE, la situation n'est pas idéale. Loin de là. Les habitants autour du périmètre du zoning de Tournai Ouest ne voient que les volumes gris des entreprises, des containers, des engins...

Il suffit de se mettre, par exemple, à la place des habitants de la chaussée de Lannoy à Froy-

ennes, voisins du zoning de Tournai Ouest. Depuis leur jardin, ils voient dorénavant les containers et les engins de l'entreprise Dufour installée dans le zoning de Tournai Ouest. Créer un mur végétal ne semble pourtant pas très compliqué.

Et à l'heure où la Wallonie picarde participe à l'opération "Un arbre pour la Wapi", il est grand temps que les entreprises, poussées par l'intercommunale qui devrait être plus dynamique dans ce domaine, voire contraintes par l'intercommunale s'il le faut, s'y mettent également. Il ne s'agit pas pour les entreprises et l'intercommunale de devenir des pépiniéristes, mais d'être des acteurs du vivre-ensemble.

L. Dup.



▶ Ideta s'engage à assurer une bonne intégration du futur parc d'activités dans les villages environnants, sans oublier les parcs existants. © DUPUIS

CHRONOLOGIE

■ **2001.** Lancement par Ideta d'un projet de zoning de 368 ha. Le zoning de Tournai Ouest III est rapidement réduit à 110 ha.

■ **2004.** Inscription du zoning de Tournai Ouest III au plan de secteur.

■ **2016.** Après de multiples rebondissements dans ce dossier, et de nombreux recours introduits par l'Apic, la Région wallonne donne définitivement son feu vert.

■ **2017.** Double défaite juridique pour Ideta. Victoire de l'Apic. La nouvelle route d'accès au zoning de Tournai Ouest III est recalée et l'arrêté d'expropriation est déclaré illégal.

■ **2018.** Accord entre Ideta et l'Apic.

L. Dup.

L'APIC RESTERA VIGILANTE

▶ Xavier Delbecq, président de l'Apic, assure que l'association demeurera active

▶ Le président de l'Association pour l'intégrité des campagnes de Blandain, Marquain, Lamain et Hertain, Xavier Delbecq, est satisfait de l'accord trouvé avec l'intercommunale Ideta. Un accord signé après près de dix-sept ans de combat.

"Tôt ou tard, le zoning allait être réalisé", explique Xavier Delbecq. "Quand on veut arriver à ses fins et quand on a toutes les forces de son côté, on y arrive. Le zoning aurait vu le jour, un jour ou

l'autre. Mais si on négocie, on peut obtenir des choses. Et je comprends qu'il y a des enjeux financiers très importants du côté d'Ideta."

La voie de la négociation a donc été privilégiée par les deux acteurs. "Nous nous sommes rencontrés. Il y a des concessions mutuelles pour arriver à un accord. On a tous gagné et on a tous perdu. Ideta obtient ce l'on mette fin à toute opposition actuelle et future pour qu'ils réalisent leur zo-

ning. Mais l'Apic ne sera pas inactive. Un comité d'accompagnement voit le jour et il concerne tout Tournai Ouest.

Nous veillerons à ce que le zoning se fasse dans de bonnes conditions. À ce qu'il soit intégré avec des dispositifs d'isolement dans le nouveau zoning mais également dans les zonings existants. Nous seront également attentifs à l'emploi, à la qualité de l'environnement, à la mobilité, aux risques

d'inondations."

L'Apic a également obtenu que les indemnités des propriétaires expropriés soient revues à la hausse. "Et puis, nous avons la garantie sur papier qu'il n'y aura pas d'autre extension à Tournai Ouest."

XAVIER DELBECQ rappelle que l'Apic a également obtenu des victoires dans le passé. "Le combat de l'Apic n'a pas été inutile. Nous avons obtenu une réduction de la taille du zoning, de 368 ha à 110 ha. Les premiers équipements devaient être installés en 2008. Ils le seront l'année prochaine. Nous avons donc gagné 10 ans là aussi."

Dix-sept ans après l'annonce de la création du zoning de Tournai Ouest III, et de l'Apic

dans la foulée, l'association continuera donc à vivre. Elle organisera toujours le printemps de l'Apic. Il se tiendra cette année le 4 mars à Hertain.

L. Dup.



▶ Xavier Delbecq

17

L'Apic a été créée il y a 17 ans, en 2001. Elle continuera à exister.